

Taux de chômage localisés au 4e trimestre 2019

Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	T4.2014	T4.2015	T4.2016	T4.2017	T4.2018	T3.2019	T4.2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	14,1 %	13,9 %	13,8 %	12,6 %	12,2 %	11,9 %	11,4 %	-0,5 pt	-0,8 pt
Nord	13,1 %	12,8 %	12,5 %	11,7 %	11,5 %	11,0 %	10,5 %	-0,5 pt	-1,0 pt
Oise	10,3 %	10,1 %	10,1 %	9,1 %	8,7 %	8,4 %	8,1 %	-0,3 pt	-0,6 pt
Pas-de-Calais	13,2 %	12,8 %	12,3 %	11,1 %	10,7 %	10,2 %	9,9 %	-0,3 pt	-0,8 pt
Somme	11,8 %	12,0 %	11,9 %	10,6 %	10,5 %	10,0 %	9,5 %	-0,5 pt	-1,0 pt
Région Hauts-de-France	12,7 %	12,4 %	12,2 %	11,2 %	10,9 %	10,4 %	10,0 %	-0,4 pt	-0,9 pt
France métropolitaine	10,1 %	9,9 %	9,8 %	8,7 %	8,5 %	8,2 %	7,9 %	-0,3 pt	-0,6 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

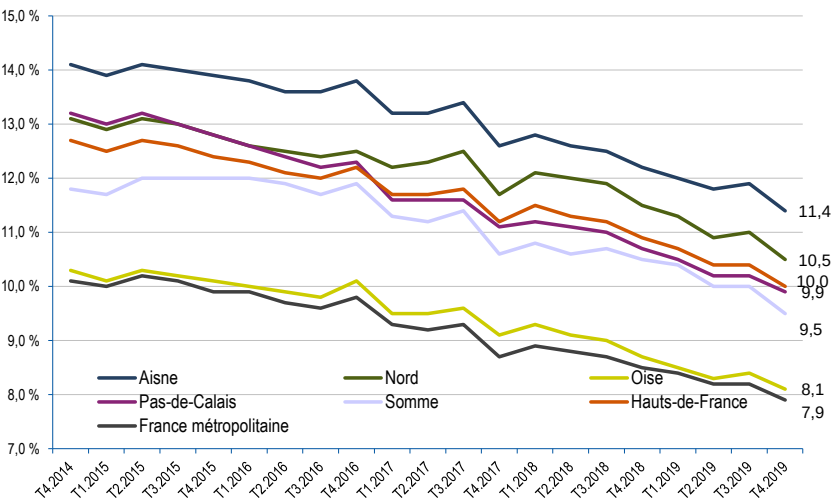
Taux de chômage localisés par zone d'emploi (données CVS) (30 premiers de France métropolitaine)

Classement	Zone d'emploi	T4.2018	T3.2019	T4.2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
1	Agde-Pézenas	16,1 %	15,4 %	15,0 %	-0,4 pt	-1,1 pt
2	Céret	14,7 %	14,5 %	14,1 %	-0,4 pt	-0,6 pt
3	Thiérache	14,6 %	14,7 %	13,9 %	-0,8 pt	-0,7 pt
3	Alès	14,9 %	14,6 %	13,9 %	-0,7 pt	-1,0 pt
5	Valenciennes	14,4 %	14,1 %	13,7 %	-0,4 pt	-0,7 pt
6	Perpignan	14,2 %	14,0 %	13,4 %	-0,6 pt	-0,8 pt
7	Maubeuge	14,6 %	13,9 %	13,3 %	-0,6 pt	-1,3 pt
8	Narbonne	13,9 %	13,5 %	12,8 %	-0,7 pt	-1,1 pt
9	Béziers	13,6 %	13,4 %	12,7 %	-0,7 pt	-0,9 pt
10	Tergnier	13,9 %	13,2 %	12,6 %	-0,6 pt	-1,3 pt
11	Calais	13,4 %	13,0 %	12,4 %	-0,6 pt	-1,0 pt
11	St-Quentin	13,3 %	12,8 %	12,4 %	-0,4 pt	-0,9 pt
13	Lens-Hénin	13,1 %	12,7 %	12,3 %	-0,4 pt	-0,8 pt
14	Ganges	12,9 %	12,8 %	12,1 %	-0,7 pt	-0,8 pt
14	Sète	13,2 %	12,7 %	12,1 %	-0,6 pt	-1,1 pt
16	Roubaix-Tourcoing	13,2 %	12,4 %	11,9 %	-0,5 pt	-1,3 pt
17	Vierzon	12,2 %	12,4 %	11,8 %	-0,6 pt	-0,4 pt
18	Clermont-l'Hérault-Lodève	12,6 %	12,2 %	11,5 %	-0,7 pt	-1,1 pt
18	Aubenas	12,3 %	12,0 %	11,5 %	-0,5 pt	-0,8 pt
20	Douai	12,2 %	11,8 %	11,4 %	-0,4 pt	-0,8 pt
20	Prades	11,8 %	11,7 %	11,4 %	-0,3 pt	-0,4 pt
22	Saint-Girons	12,1 %	11,8 %	11,3 %	-0,5 pt	-0,8 pt
23	Soissons	11,5 %	11,6 %	11,2 %	-0,4 pt	-0,3 pt
24	Nîmes	11,8 %	11,6 %	11,1 %	-0,5 pt	-0,7 pt
25	Montargis	11,7 %	11,7 %	11,0 %	-0,7 pt	-0,7 pt
25	Arles	11,8 %	11,5 %	11,0 %	-0,5 pt	-0,8 pt
27	Bagnols-sur-Cèze	11,8 %	11,5 %	10,9 %	-0,6 pt	-0,9 pt
27	Forbach	11,3 %	11,4 %	10,9 %	-0,5 pt	-0,4 pt
29	Cavaillon-Apt	11,5 %	11,3 %	10,8 %	-0,5 pt	-0,7 pt
29	Montpellier	11,6 %	11,2 %	10,8 %	-0,4 pt	-0,8 pt

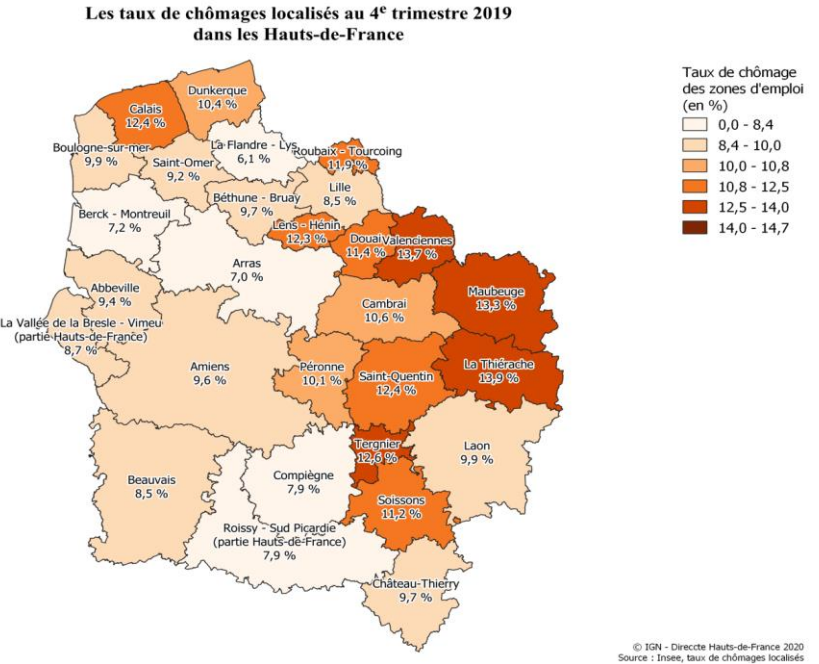
Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Évolution du taux de chômage (données CVS)



Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT



Taux de chômage localisés par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	Zone d'emploi	T4.2014	T4.2015	T4.2016	T4.2017	T4.2018	T3.2019	T4.2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)	Évolution sur cinq ans
Aisne	Château-Thierry	11,8 %	11,4 %	11,3 %	10,7 %	10,1 %	9,8 %	9,7 %	-0,1 pt	-0,4 pt	
Aisne	Laon	12,9 %	12,7 %	12,6 %	11,2 %	10,9 %	10,4 %	9,9 %	-0,5 pt	-1,0 pt	
Aisne	Soissons	13,5 %	13,3 %	13,3 %	12,1 %	11,5 %	11,6 %	11,2 %	-0,4 pt	-0,3 pt	
Aisne	St-Quentin	15,1 %	15,0 %	15,3 %	13,7 %	13,3 %	12,8 %	12,4 %	-0,4 pt	-0,9 pt	
Aisne	Tergnier	15,4 %	15,4 %	15,4 %	14,1 %	13,9 %	13,2 %	12,6 %	-0,6 pt	-1,3 pt	
Aisne	Thiérache	17,1 %	16,9 %	16,6 %	15,5 %	14,6 %	14,7 %	13,9 %	-0,8 pt	-0,7 pt	
Nord	Cambrai	12,8 %	12,7 %	12,4 %	11,8 %	11,5 %	11,0 %	10,6 %	-0,4 pt	-0,9 pt	
Nord	Douai	14,0 %	13,4 %	12,9 %	12,3 %	12,2 %	11,8 %	11,4 %	-0,4 pt	-0,8 pt	
Nord	Dunkerque	12,1 %	12,0 %	12,2 %	11,4 %	11,0 %	10,7 %	10,4 %	-0,3 pt	-0,6 pt	
Nord	Flandre - Lys	8,4 %	8,3 %	8,0 %	7,0 %	6,6 %	6,4 %	6,1 %	-0,3 pt	-0,5 pt	
Nord	Lille	11,2 %	10,8 %	10,5 %	9,5 %	9,3 %	8,9 %	8,5 %	-0,4 pt	-0,8 pt	
Nord	Maubeuge	15,4 %	15,3 %	15,4 %	14,9 %	14,6 %	13,9 %	13,3 %	-0,6 pt	-1,3 pt	
Nord	Roubaix - Tourcoing	14,9 %	14,5 %	14,3 %	13,5 %	13,2 %	12,4 %	11,9 %	-0,5 pt	-1,3 pt	
Nord	Valenciennes	15,4 %	15,6 %	15,2 %	14,6 %	14,4 %	14,1 %	13,7 %	-0,4 pt	-0,7 pt	
Oise	Beauvais	10,5 %	10,4 %	10,4 %	9,4 %	9,1 %	8,9 %	8,5 %	-0,4 pt	-0,6 pt	
Oise	Compiègne	10,1 %	9,9 %	9,9 %	9,0 %	8,6 %	8,2 %	7,9 %	-0,3 pt	-0,7 pt	
Oise	Roissy-Sud Picardie - partie HdF	10,3 %	10,0 %	10,2 %	9,0 %	8,6 %	8,3 %	7,9 %	-0,4 pt	-0,7 pt	
Pas-de-Calais	Arras	9,5 %	9,2 %	8,9 %	8,0 %	7,7 %	7,4 %	7,0 %	-0,4 pt	-0,7 pt	
Pas-de-Calais	Berck - Montreuil	10,1 %	9,8 %	9,4 %	8,3 %	8,1 %	7,6 %	7,2 %	-0,4 pt	-0,9 pt	
Pas-de-Calais	Béthune - Bruay	12,6 %	12,4 %	11,7 %	10,6 %	10,4 %	10,1 %	9,7 %	-0,4 pt	-0,7 pt	
Pas-de-Calais	Boulogne-sur-mer	14,0 %	14,1 %	13,2 %	11,6 %	11,1 %	10,4 %	9,9 %	-0,5 pt	-1,2 pt	
Pas-de-Calais	Calais	15,9 %	15,6 %	15,4 %	14,0 %	13,4 %	13,0 %	12,4 %	-0,6 pt	-1,0 pt	
Pas-de-Calais	Lens - Hénin	16,6 %	15,9 %	15,1 %	13,7 %	13,1 %	12,7 %	12,3 %	-0,4 pt	-0,8 pt	
Pas-de-Calais	Saint-Omer	12,6 %	12,1 %	12,0 %	10,6 %	10,1 %	9,6 %	9,2 %	-0,4 pt	-0,9 pt	
Somme	Abbeville	11,9 %	12,1 %	12,1 %	10,4 %	10,3 %	9,8 %	9,4 %	-0,4 pt	-0,9 pt	
Somme	Amiens	12,0 %	12,1 %	12,1 %	10,9 %	10,7 %	10,1 %	9,6 %	-0,5 pt	-1,1 pt	
Somme	Péronne	11,6 %	11,8 %	11,4 %	10,7 %	10,5 %	10,4 %	10,1 %	-0,3 pt	-0,4 pt	
Somme	Vallée de la Bresle-Vimeu - partie HdF	10,6 %	10,8 %	10,4 %	9,0 %	9,1 %	8,8 %	8,7 %	-0,1 pt	-0,4 pt	

Source : Insee - Taux de chômage localisés

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Méthodologie

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Les séries de taux de chômage régionaux et départementaux sont estimées en moyenne trimestrielle. L'interprétation française du chômage BIT a été abandonnée au profit de l'interprétation européenne : la nouvelle dénomination "taux de chômage localisés" se substitue à celle de "chômage au sens du BIT". Ces données sont issues d'une synthèse de différentes sources : des données administratives sur l'emploi ; des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ; de l'enquête Emploi.

Le taux de chômage localisé est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi), estimés ainsi :

- Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM.
- Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.